



HAL
open science

La terrasse du Plan de Dieu : contraintes, occupation du sol, aménagement

Jean-Louis Ballais, Joël-Claude Meffre

► To cite this version:

Jean-Louis Ballais, Joël-Claude Meffre. La terrasse du Plan de Dieu : contraintes, occupation du sol, aménagement. *L'homme et la dégradation de l'environnement*, Oct 1994, Antibes, France. pp.231-244. hal-01565111

HAL Id: hal-01565111

<https://amu.hal.science/hal-01565111>

Submitted on 24 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La terrasse du Plan de Dieu : contraintes, occupation du sol, aménagement⁽¹⁾

*Jean-Louis BALLAIS**, *Joël-Claude MEFFRE***

RÉSUMÉ

Le Plan de Dieu est une terrasse sèche située dans la moyenne vallée du Rhône. Des contraintes permanentes telles que pente et granulométrie ne varient pas à l'échelle historique ; d'autres contraintes, liées à l'anthropisation du milieu, sont bien mieux perceptibles. L'archéologie et la prospection rendent compte d'une intense occupation de la périphérie de la terrasse, tels aménagements agraires, implantations humaines et tentatives de contrôle de l'eau.

ABSTRACT

The Plan de Dieu is a dry terrace of the Riss and Würm, situated on the left bank of the Rhone, between the rivers Ouvèze and Aigues, which has many rich agricultural soils at its centre. The exchange of energy and matter between the terrace and its surrounding environment allows us to define its agronomical characteristics.

Human occupation during different periods is characterized by settlements along the periphery of the terrace, and by the exploitation of at least three types of complementary soils. On the surface of the terrace, a centuriation, local and regional roads, and Gallo-Roman drainage systems, are remarkably preserved.

Archaeological survey enables us to study the control of water, the spatial organisation of agriculture, and the continued exploitation of the terrace, which was used as a source of lumber and for pasture.

* Institut de géographie, avenue Robert Schuman, 13261 Aix-en-Provence.

** Service du patrimoine archéologique, Hôtel de Ville, 84110 Vaison-La-Romaine.

(1) Ce travail, en cours d'achèvement, est le fruit d'un projet collectif de recherche financé par le ministère de la Culture (Service régional de l'archéologie d'Aix). Il s'intègre aux travaux de recherche du GDR 954 et de l'URA 903 du CNRS ; le Laboratoire de géographie de l'université d'Avignon y est également associé.

Présentation de la terrasse et de son contexte géomorphologique

Échelle régionale (fig. 1)

La terrasse dite du Plan de Dieu, implantée dans la moyenne vallée du Rhône, constitue l'un des géofaciès les plus originaux du Nord-Vaucluse et de cette région

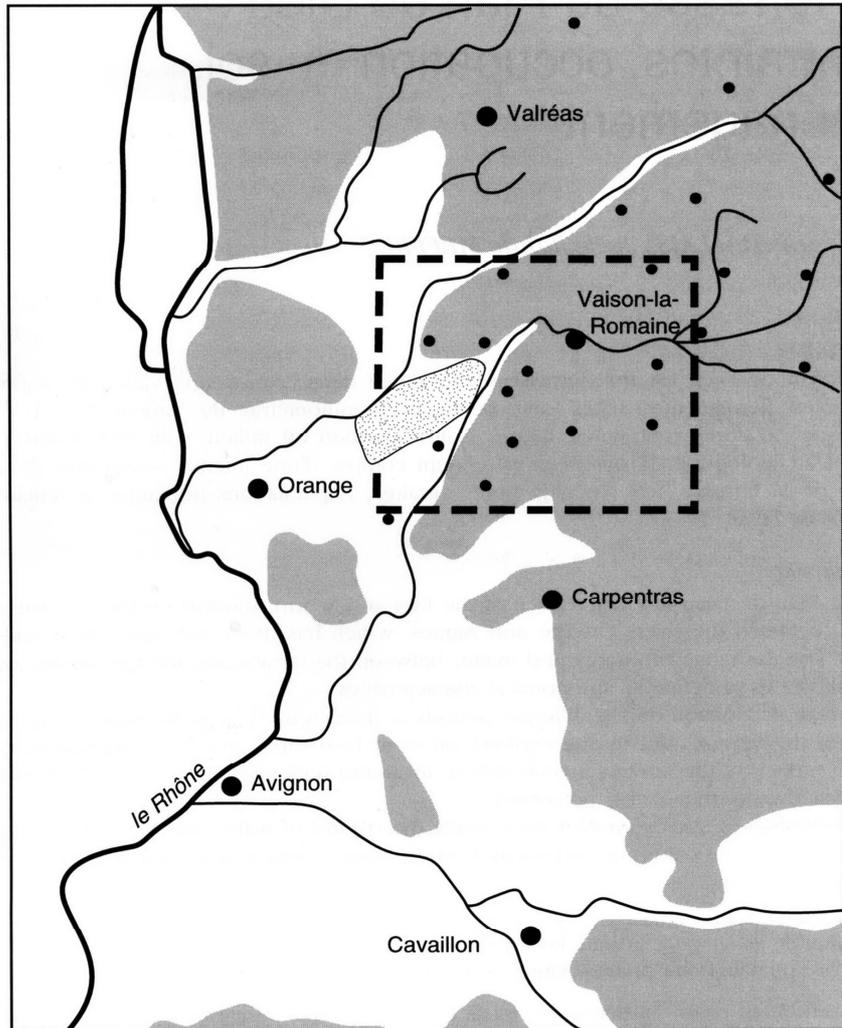


Fig. 1. Position du Plan de Dieu dans la moyenne vallée du Rhône entre l'Aigues et l'Ouvèze et entre les cités antiques d'Orange et Vaison.

appelée traditionnellement Comtat venaissin. Elle est située à 15 km environ à l'est du Rhône. À l'est, l'horizon est limité par la bordure occidentale des collines bordières préalpines (les Baronnies, les Dentelles de Montmirail et le massif de Saint-Amand : 730 m d'altitude). Du point de vue de la géographie historique, elle est comprise entre les cités antiques de Vaison à l'est et d'Orange à l'ouest, et elle s'intègre à la vaste plaine cavare.

Échelle locale

La terrasse du Plan de Dieu est limitée par deux types de géofaciès : le massif de Rasteau-Buisson au nord et les plaines alluviales würmiennes au sud. Le massif de Rasteau-Buisson, qui culmine à 350 m environ, est un ensemble tabulaire qui constitue l'avancée la plus occidentale des collines préalpines. Au sud, à l'est et à l'ouest, la terrasse würmienne de l'Ouvèze et de l'Aigues s'étend largement sur les territoires de Sablet, Violès, Camaret, Sérignan, Travaillan, Cairanne, Rasteau et Séguret.

Cette plaine alluviale se complète par la présence de quelques dépressions fermées localisées de part et d'autre de la terrasse, telles celles du Bois de la Cour à Cairanne, de Saint-Tronquet à Camaret ou, plus à l'est, de Rut (communes de Sainte-Cécile-les-Vignes/Sérignan). À quelques kilomètres plus au sud de la plaine alluviale, on rencontre enfin une zone de palus actuellement asséchée qui occupe l'essentiel des terroirs de Jonquières et de Courthézon.

Morpho-topographie de la terrasse

Il s'agit donc d'une vaste surface d'aspect régulier, couvrant une superficie de 2 400 ha environ, constituée de galets et de cailloux déposés par l'Ouvèze au cours du Riss. Elle est formée par un quadrilatère allongé qui s'étend entre les cours actuels de l'Aigues et de l'Ouvèze. Il existe une différence de niveau de quelques mètres entre cette terrasse et la terrasse inférieure. Elle est bien découpée, notamment au sud, tandis qu'elle est plus ou moins colmatée au nord, au contact avec le bas des pentes du massif de Rasteau et de Cairanne.

Les échanges d'énergie et de matière avec les géofaciès voisins

Le relief impose un flux dominant du nord vers le sud, c'est-à-dire depuis les bas de pente du massif de Rasteau-Buisson jusque vers la plaine alluviale würmienne, à travers le Plan de Dieu.

Les échanges avec le massif de Rasteau-Buisson

Les échanges sont contrôlés par la circulation de l'eau. Les pentes de ce massif – malgré leur faible dénivellation et leur faible étendue – ont permis l'installation de deux réseaux hydrographiques incisés et hiérarchisés. Le premier, celui qui correspond au ruisseau de la Gayère en commune de Cairanne, ne fait qu'affleurer la limite nord du Plan de Dieu, avant de se jeter dans l'Aigues, à l'ouest. Il a été stabilisé au XVIII^e s. Le second, à Rasteau, se dirige vers le sud-est. Ces ruisseaux ont apporté et apportent encore, sur la terrasse, d'abord évidemment de l'eau, mais aussi des alluvions fines qui s'épandent en surface et enrichissent les sols en colmatant le toit de la terrasse.

Les échanges avec la plaine alluviale würmienne

En fait, les eaux fournies par le massif de Rasteau-Buisson ne parviennent à la vallée de l'Aigues que par l'intermédiaire du ruisseau de la Gayère. Aucune observation ne permet de penser qu'un transit de surface actuel existe. Par contre, la situation en contrebas de la plaine alluviale würmienne, due à l'entaille post-rissienne des cours de l'Aigues et de l'Ouvèze, a permis des sorties d'eau et des apports d'alluvions fines à partir du Pléistocène supérieur. Ces apports, qui ont construit, très localement, de petits cônes alluviaux (comme à l'extrémité est de la terrasse à Sablet), sont venus enrichir les sols bruns de la cette plaine.

Nature des apports d'eau

Outre les écoulements temporaires liés aux précipitations, les bas de pente du massif de Rasteau-Buisson sont marqués par une ligne de sources pérennes dont l'implantation a plus ou moins varié au cours du temps. Certaines d'entre elles sont attestées depuis l'Antiquité (les Luminailles, la Chevalière, les Nymphes à Rasteau).

Remarquons enfin qu'en rive gauche de l'Aigues (Cairanne et Sainte-Cécile-les-Vignes), à quelques centaines de mètres du bord ouest de la terrasse, existe une résurgence de type vaclusien, Alcyon, qui alimente en eau la commune de Camaret depuis le XVIII^e s. Cette source présente un point d'attraction très marqué depuis la Préhistoire.

La terrasse rissienne du Plan de Dieu s'est individualisée lors de l'entaille préwürmienne de l'Ouvèze, à l'est, et de l'Aigues, à l'ouest. Depuis, les apports d'eau et d'alluvions fines, au nord et au nord-est, enrichissent et diversifient le géofaciès sec d'origine.

Le Plan de Dieu : une terrasse sèche ? Contraintes agrologiques

À l'échelle historique, le Plan de Dieu présente certaines contraintes permanentes et variables.

Deux contraintes permanentes à l'échelle historique

La pente

La pente générale est faible (70 m environ de dénivelé d'est en ouest sur 10-12 km) et facilite à la fois la stagnation et l'infiltration de l'eau. Cependant, vers le sud-ouest et le sud-est, cette pente est réelle et dirigée ; elle oriente tous les écoulements dans ces directions. La végétation, la pédogenèse et les labours périphériques rencontrent ainsi des conditions favorables. Localement, une accumulation superficielle de limons, transversale à la pente générale, bloque tout le système de drainage de l'amont de la terrasse et le dirige vers le sud-est, quartier du Plan, à Sablet (fig. 3, n° 5).

La granulométrie des formations superficielles

La terrasse est constituée sur plusieurs mètres d'épaisseur par une accumulation de blocs et galets calcaires. Cette granulométrie très grossière facilite l'infiltration rapide des eaux (d'où la sécheresse édaphique de la terrasse, qui se manifeste surtout là où il n'existe pas d'écoulements transversaux). Elle ne constitue pas un obstacle pour la pénétration des racines des végétaux, pas plus qu'elle ne bloque la pédogenèse.

L'accumulation superficielle de limons (fig. 3, n° 5) qui partage la terrasse en deux zones favorise cependant la stagnation relative de l'eau et demeure très favorable à la pénétration des racines, à la pédogenèse et aux labours.

La granulométrie très grossière crée donc une sécheresse édaphique, surtout au sud et à l'ouest de la terrasse, loin des écoulements superficiels. Par contre, les géotopes linéaires à couverture limoneuse présentent des conditions différentes, notamment du point de vue agrologique.

Des contraintes variables au cours de la période holocène

Les ressources en eau

Trois causes peuvent expliquer leurs variations. La première est la variation du régime des pluies et des températures, variation qui peut être importante (petit

âge glaciaire) et permet de contrôler à la fois les apports d'eau atmosphérique et l'évapotranspiration. La deuxième cause est l'évolution pédogénétique, qui modifie la perméabilité des sols ainsi que leur capacité de stockage de l'eau. (Nous verrons ci-dessous qu'elle joue un rôle négligeable.) La troisième, qui est la cause principale de la variation des ressources en eau, est due à l'aménagement et la modification du réseau hydrographique de surface par les sociétés humaines durant l'Antiquité et les Temps modernes : captages de sources pérennes avec création de fossés d'écoulement, drainage important mais localisé des géotopes hydromorphes, drainage d'écoulements naturels à travers la terrasse, tentatives d'irrigation de la partie sèche de la terrasse par des projets de canaux aux XVIII^e et XIX^e s.

Les ressources en sol

Elles varient en fonction de la pédogenèse et de l'érosion superficielle. La pédogenèse de type fersiallitique est lente, donc peu efficace et incapable d'altérer les galets et les cailloutis. L'érosion superficielle est faible à négligeable, même en cas de mise en culture totale, en raison de la pente et de la taille des galets. Deux exceptions, toutefois, sont à noter : les apports fins provenant du massif de Rasteau-Buisson, qui ralentissent l'évolution vers les sols fersiallitiques pauvres, et l'ablation du raccord entre les deux terrasses rissienne et würmienne en bordure des vallées de l'Ouvèze et de l'Aigues, provoquée par l'accélération de la pente.

Les ressources végétales

Elles varient en fonction des fluctuations climatiques, trop faibles pour être efficaces à l'échelle historique et, surtout, en fonction des interventions humaines. Ces dernières sont directes – qu'il s'agisse des défrichements, du pacage, des prélèvements de bois ou de litière (par exemple la formation végétale en équilibre dynamique avec le climat est la forêt de *Quercus*, alors que, en dehors des terroirs cultivés, n'existe actuellement qu'une garrigue à *Quercus ilex*) – ou indirectes – comme l'érosion des sols, qui empêche la reconstitution de la formation végétale antérieure, ce qui ne paraît pas être le cas sur le Plan de Dieu.

Les contraintes permanentes comme la pente et la granulométrie sont très peu sensibles à l'échelle historique, tandis que des contraintes variables sont liées à une probable anthropisation du milieu dès le Néolithique final-Chalcolithique. Cette dernière est surtout perceptible à partir de l'Antiquité, caractérisée par l'exploitation et l'organisation des terroirs ainsi que la gestion de l'eau qui leur est associée.

Occupation du sol et gestion de l'eau

Les facteurs favorables à l'occupation humaine entre Ouvèze et Aigues, en périphérie de la terrasse du Plan de Dieu

On notera principalement :

- l'importance de fortes potentialités agronomiques des sols bruns modaux dans les zones de la basse terrasse würmienne quienserre la terrasse ;
- le vif contraste entre des milieux secs et humides (la ripisylve de l'Ouvèze et de l'Aigues et la sécheresse édaphique de la terrasse) ; entre des zones hydro-morphes comme les bas de pente au pied de Rasteau (quartiers Saint-Martin, Blauvac) et la terrasse sèche elle-même ;
- l'attraction des points d'eau pérennes périphériques (Alcyon, Saint-Tronquet) ;
- de remarquables complémentarités de terroirs qui se répartissent selon des couples d'opposition (secs/humides, spongieux/imperméables, caillouteux/limoneux ...).

L'occupation du sol et la dynamique du peuplement⁽²⁾

Les implantations humaines

Les prospections systématiques conduites depuis 1990 dans les six communes qui ceinturent la terrasse du Plan de Dieu permettent de rendre compte d'une manière quasi exhaustive de la répartition de l'habitat ainsi que de la dynamique du peuplement autour de, et sur, la terrasse elle-même. Ces prospections ont permis d'appréhender les fluctuations du peuplement et son évolution sur un arc chronologique qui s'étend du Paléolithique à l'époque moderne.

Cependant, quelle que soit la période considérée, une constante se dessine dans la répartition des implantations humaines : à partir du Néolithique jusqu'aux Temps modernes, celles-ci sont disposées en couronne autour de la terrasse ; c'est ainsi que toute la surface de la partie occidentale et sud-orientale de la terrasse ne comporte aucune trace d'occupation.

a) La période préhistorique

Il s'agit d'une zone faiblement étendue qui se situe au cœur de la terrasse. On y retrouve en surface quelques éléments d'industrie du Paléolithique moyen (éclats

(2) Les prospections ont bénéficié des observations de J.-C. Leyraud (Rasteau) et des recherches de M. Hego (maîtrise de l'université Paris I sur l'occupation du sol autour du Plan de Dieu de l'Antiquité au haut Moyen Âge).

Levallois) plus ou moins roulés qui pourraient avoir été charriés lors de la constitution de la terrasse.

L'essentiel de l'occupation est caractérisé par des stations plus ou moins diffuses qui s'étendent soit au sud de la terrasse, dans les sols bruns würmiens, soit au contact des deux terrasses rissienne et würmienne (Violès 002), soit à Cairanne, autour de la dépression fermée du Bois de la Cour (site 030). Les bas de pentes de Rasteau, au niveau de Blauvac ou de Saint-Martin, se signalent également par un épandage épars d'industrie lithique. On remarque enfin une occupation plus caractérisée en contrebas de la terrasse, en bordure de l'Ouvèze, commune de Sablet : concentrations de galets rubéfiés et de matériel lithique implantés dans les limons würmiens (Sablet 040). En l'absence de matériel caractéristique, ces occupations sont difficiles à dater : Néolithique moyen (Chasséen) et/ou Néolithique final.

b) La période historique (époque gallo-romaine, Antiquité tardive, haut Moyen Âge) (Meffre, 1992 ; Hego, 1994) (fig. 2)

À l'exception d'un site ayant livré de l'amphore étrusque (VI^e s. avant J.-C.) le long de l'Aigues, au niveau du Bois de la Cour (025), à Cairanne, on ne note aucune trace réelle d'occupation protohistorique.

L'essentiel des implantations humaines s'installant en périphérie de la terrasse se place entre la fin du I^{er} s. avant notre ère et le III^e s. de notre ère (fig. 2). Comme dans d'autres régions de la moyenne vallée du Rhône ou de Provence occidentale, le haut Empire se signale par un fort dynamisme d'implantations et d'aménagement de l'espace agraire. Les points forts de l'occupation pionnière se situent entre la fin du I^{er} siècle avant notre ère et le courant du II^e siècle après J.-C. À la fin de ce siècle et durant la première moitié du III^e, cependant, 80 % des implantations disparaissent (Meffre, 1992).

L'Antiquité tardive est marquée par l'existence de quelques grands noyaux d'habitats communautaires qui pérennisent les implantations du haut Empire. Au haut Moyen Âge, on voit apparaître la motte castrale dite du Vieux Travaillan, établie en bordure de l'Aigues, à la limite de la baronnie de Sérignan et du fief de Camaret.

On a pu identifier l'existence d'un réseau de *villae* du haut Empire (5 000 m² à 1 ha de vestiges visibles en surface). C'est ainsi qu'au sud de la terrasse (Violès 001) on remarque les vestiges d'une immense villa comportant des briques d'hypocaustes signées *Clarianus*, des chapiteaux à volutes doriques, etc. (Meffre, 1992). Deux autres *villae* se retrouvent dans la commune de Travaillan, situées non loin de l'Aigues ; trois autres occupent des bas de pente à Rasteau (Saint-Martin, La Dague, La Motte...). Autour de ces *villae* sont regroupés des annexes, des granges, des dépendances, de petits habitats polynucléaires et d'autres fermes plus ou moins autonomes qui marquent une intense occupation de l'espace (fig. 2).

Ces réseaux se distribuent :

1. à la jonction des sols bruns würmiens et de la terrasse sèche ; l'attrait pour les cours d'eaux est évident (proximité de gués, notamment sur l'Aigues à hauteur d'Alcyon, marquant le passage de voies régionales) ;

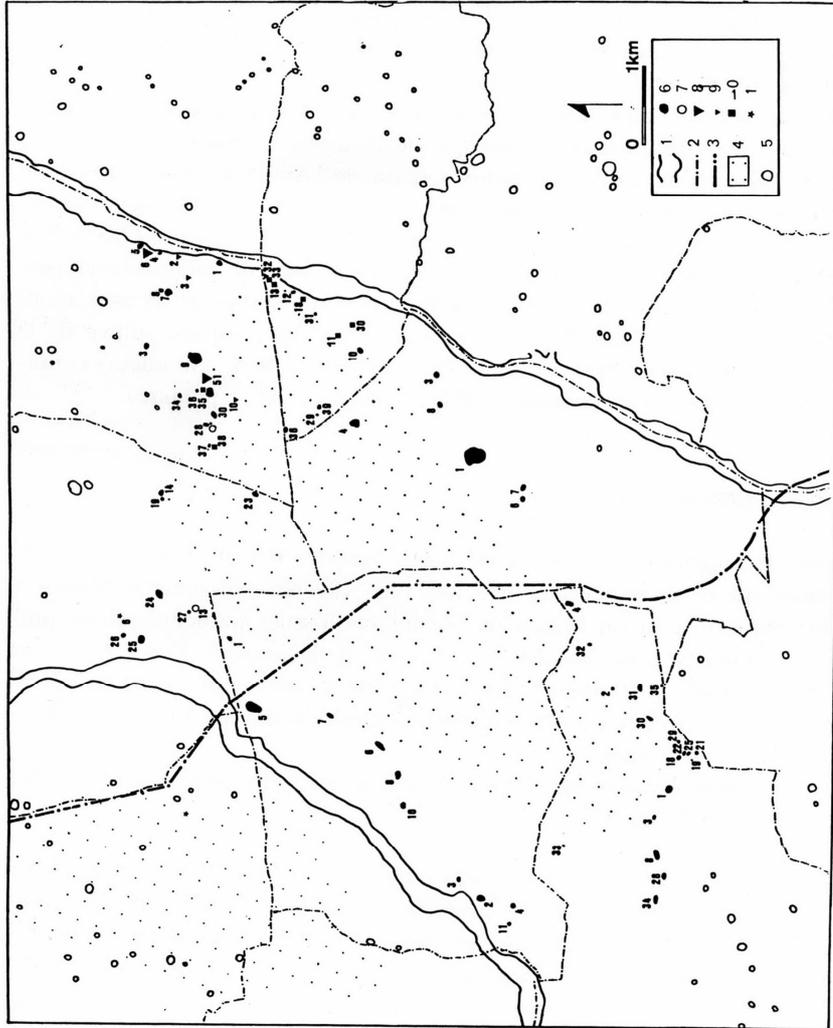


Fig. 2. La terrasse du Plan de Dieu et la localisation des implantations gallo-romaines (I^{er}-V^e s. de n. è.). 1. Rivières d'Aigues et d'Ouvèze. 2. Limite de commune. 3. Limite de diocèse. 4. La terrasse rissienne du Plan de Dieu. 5. Implantation humaine gallo-romaine non intégrée dans la zone d'étude. 6. Implantation gallo-romaine intégrée dans la zone d'étude. 7. Fours de tuilier ou de potier. 8. Mausolée. 9. Sépulture à incinération. 10. Sépulture à inhumation. 11. Trésor monétaire gallo-romain.

2. à proximité d'autres voies de communication régionales qui permettent de relier transversalement Orange et Vaison, mais aussi le pays tricastin et la région d'Avignon-Cavaillon ;

3. au niveau territorial ; ces réseaux sont disposés à la jonction du monde voconce et cavare, et en particulier dans l'emprise territoriale de la colonie d'Orange.

La répartition des artefacts antiques (tessons roulés, amphores, fragments de *tegulae*), provenant pour une part importante de fumures antiques, ne se rencontre que dans les sols bruns würmiens et en périphérie des implantations humaines. Elle indique l'existence d'une intense activité agricole.

En conclusion, sur les implantations humaines, on constate que les sols bruns constituant aussi les lits majeurs de l'Aigues et de l'Ouvèze correspondent à l'*ager*, tandis que la terrasse sèche garde, au moins à partir de l'Antiquité, une fonction de *saltus* (réserve de bois, parcours de troupeaux, pacages...). Cette utilisation comme *saltus* est encore attestée pendant la période médiévale et aussi au cours des temps modernes. Plusieurs diagrammes polliniques effectués à partir de prélèvements provenant d'un fossé comblé à la fin du I^{er} s., situé en bordure sud de la terrasse, montrent un milieu très ouvert. Cette bipartition caractérisée entre espace cultivé de la basse terrasse et espace sylvo-pastoral sur le Plan de Dieu semble par ailleurs confirmée par l'étude de la morphologie agraire (Ballais, Meffre *et al.*, à paraître).

La morphologie agraire⁽³⁾ (fig.3)

L'étude des photographies aériennes du fonds Baradez (Centre Camille Jullian), très nombreuses sur le secteur concerné, ainsi que diverses missions aériennes à basse altitude, ont livré tout un réseau de linéaments fossiles particulièrement prégnant, concentré dans la zone sud-est et sud-ouest de la terrasse. Certains d'entre eux ont pu être identifiés et fouillés. On a pu également étudier un réseau dense de limites orientées, correspondant à des structures intermédiaires qui s'inscrivent dans la *pertica* du cadastre B d'Orange.

On distingue principalement deux types de linéaments répondant à des fonctions différentes (Meffre, 1992) (fig. 3) :

1. Un réseau de voies locales et régionales daté de l'Antiquité s'articule autour de la terrasse ; un nœud d'échange est particulièrement visible dans la partie sud-est de celle-ci. Le linéament le plus spectaculaire est long de 1 300 m environ (fig. 3, n° 7) ; il s'agit d'une voie orientée à 5° est (nord magnétique), qui se branche au sud de la terrasse sur une voie toujours active longeant l'Ouvèze. Au nord, en terroir de Rasteau, cette même voie rejoint l'ancien chemin vers Cairanne. Cette voie antique,

(3) Les travaux de photo-interprétation liés à l'étude des cadastrations antiques sont dus à É. Brien.

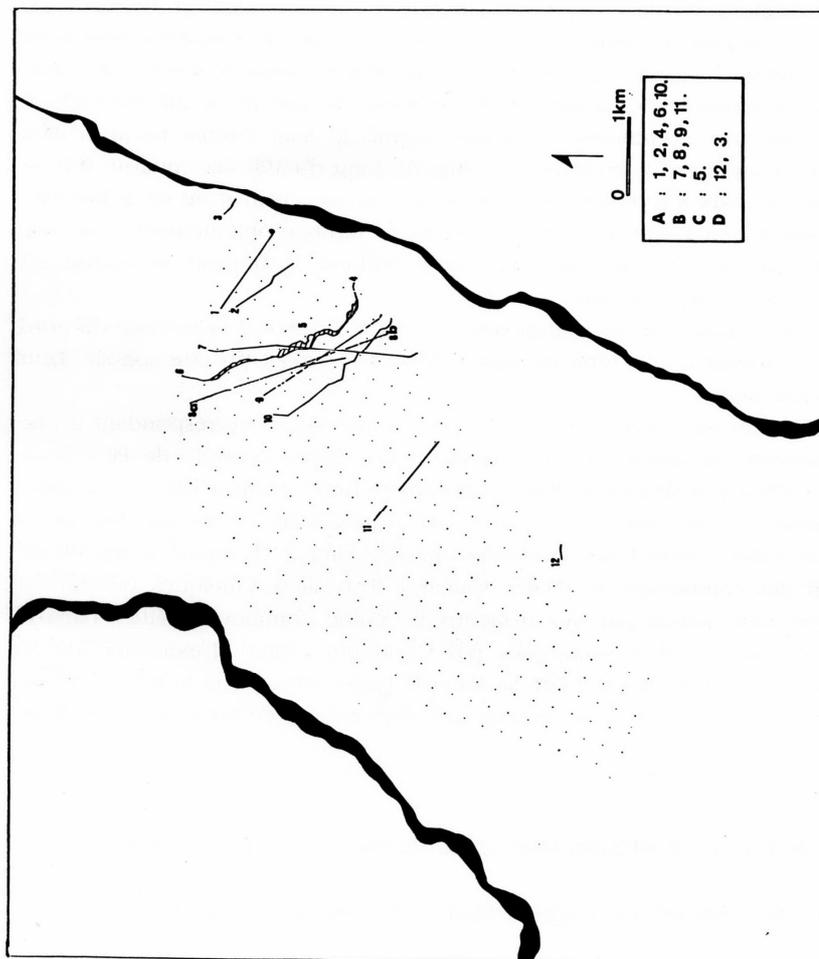


Fig. 3. Relevé des tracés linéaires fossiles présents sur la terrasse du Plan de Dieu. **A.** Tracés correspondant à des drains ou des structures fossées antiques ou post-antiques. **B.** Voies antiques. **C.** Grand écoulement transversal d'origine naturelle drainé aux deux extrémités à l'époque antique. **D.** Segments de fossés en relation avec des implantations gallo-romaines.

de 2,30 m de largeur, est légèrement creusée dans la terrasse. À hauteur du site antique Violès 004, elle est équipée d'une bande roulante en béton de chaux et de gravier. Au niveau du quartier Blauvac, à Rasteau, une série d'au moins deux fours (à tuile, à amphore ?) du haut Empire et un site d'habitat contemporain étaient implantés au bord de cette voie (sites 028, 037, 030). D'autres tronçons moins caractéristiques ont aussi été mis en évidence.

2. Des linéaments fossiles d'époque antique et post-antique et d'orientation divergente sont également visibles sur la terrasse : il s'agit de structures fossoyées, parfois d'une grande longueur, qui ont été interprétées notamment comme des drains destinés à ressuyer des zones hydromorphes. Au sud de la grande *villa* de Saint-Martin à Rasteau, continûment occupée depuis le haut Empire jusqu'au haut Moyen Âge, prend naissance le drain n° 1 (fig. 3), long d'1,100 km environ. Il pouvait récupérer les eaux s'écoulant des pentes du Crapon en aval de ce grand site, entièrement investi par l'*ager*. Il traversait ensuite la terrasse obliquement, avec une rectitude remarquable, suivant une orientation sud-est. Il finissait sa course en contrebas de celle-ci, vers l'Ouvèze.

Plus à l'ouest, d'autres drains juxtaposés traversant également la terrasse du nord au sud sont constitués d'une série de lignes brisées : il n'ont pu être sondés. Leur datation est inconnue.

3. Il s'agit de traces orientées à 5° est (nord magnétique) correspondant à une structure cohérente de *limites* liés à l'extension du réseau centurié de la colonie d'Orange dit Cadastre B (Piganiol, 1962 ; Chouquer, 1983 ; Meffre, 1993). À la différence des linéaments précédents, ces traces sont matérialisées au sol par des limites de champs, de fossés et des haies vives, des chemins ruraux, dessinant le parcellaire contemporain des communes de Violès, Camaret, Travaillan. Quelques *kardines* et *decumani* sont matérialisés par des tronçons de voirie communale situés dans la région est de Camaret, déjà remarqués par Chouquer (1983). L'extension de ce réseau de traces concerne uniquement la zone de l'*ager*, c'est-à-dire la basse terrasse alluviale würmienne. La zone de la terrasse ne comporte pas de trace de centuriation conservée.

La gestion de l'eau : quelques exemples (Ballais, Meffre *et al.*, à paraître)

Un exemple d'écoulement-drainage antique : l'écoulement 5 (fig. 3, n° 5)

Un écoulement naturel datant vraisemblablement du début de la période holocène, traversant de part en part la terrasse (orientation du nord vers le sud-est), a été réutilisé pendant la période gallo-romaine à ses extrémités comme un drain (fig. 3, n° 5). En effet, des fossés ont pu être fouillés en amont et en aval de cet écoulement. Ces fossés, n'excédant pas 3 m de largeur, en forme de « U », ont été progressivement comblés de limons fins. Le fossé nord constituait l'exutoire d'une source

importante provenant de l'avancée collinaire du Crapon (quartier Blauvac, Rasteau). Il était associé à une série d'implantations humaines (sites 028, 037, 030). Dans le comblement de ce fossé ont été retrouvées des sépultures à inhumation datables des V^e-VI^e s. de notre ère (site 038). Le fossé sud-est se jette dans la basse terrasse würmienne au niveau du site 010 (commune de Sablet).

Un exemple moderne d'écoulement

Au quartier de Saint-Martin ou de Blauvac de Rasteau, on remarque l'existence d'écoulements ou d'exutoires de sources constitués de fossés modernes partant des bas de pente du Crapon et se dirigeant vers la terrasse. À ce niveau, les eaux sont lâchées sur la terrasse : celle-ci sert alors d'éponge absorbante. Malgré l'omniprésence du vignoble, quelques rares bosquets de chênes verts (témoins de la garrigue antérieure) signalent l'existence de ces « éponges ».

L'occupation humaine autour de la terrasse

L'occupation à l'époque préhistorique, mais surtout à l'époque historique, est marquée par un spectaculaire déploiement des implantations humaines, correspondant notamment à la création de la colonie d'Orange et à une mise en valeur générale des sols bruns alluviaux des terrasses würmiennes de l'Aigues et de l'Ouvèze. Durant le I^{er} s. de notre ère, l'existence de fronts pionniers entraîne l'assainissement de zones hydromorphes localisées et rend nécessaire en même temps la création de drainages traversant la terrasse, destinés à discipliner les nombreux écoulements réguliers provenant des sources établies dans les pentes. La division de la terre selon les principes de la centuriation semble singulièrement éclairer la fonction de la terrasse, qui conserve une fonction principale de *saltus*, sauf, sans doute, sur ses marges nord-orientales : ce rôle s'est pérennisé au cours du Moyen Âge et des Temps modernes.

Conclusion

Le Plan de Dieu constitue un géofaciès dont les composants abiotiques sont particulièrement stables à l'échelle historique : pentes faibles ou nulles, granulométrie grossière. Les fluctuations climatiques perceptibles sont largement atténuées par les difficultés des écoulements. Le composant sol n'a subi qu'une faible évolution. Les composants biotiques ont subi une forte empreinte des sociétés humaines perceptible dès la Préhistoire, mais surtout marquée à partir de la période historique. En particulier, les implantations humaines périphériques ont transformé cette terrasse en

saltus, immense zone de parcours de troupeaux (liée peut-être à une transhumance vers les Baronnies) et de prélèvement de matière organique (Meffre, 1992). Les bas de pente situés à la périphérie nord de la terrasse ont été marqués dès le haut Empire romain par des tentatives pour contrôler la circulation de l'eau, permettant ainsi d'augmenter la surface de l'*ager* et d'améliorer les aptitudes des sols.

À l'aube du XXI^e s., le Plan de Dieu est devenu le domaine quasi exclusif du vignoble d'appellation d'origine contrôlée des Côtes du Rhône (Durbiano, 1988).

Bibliographie

- BALLAIS (J.-L.), MEFFRE (J.-C.) *et al.*, 1995.– Une terrasse sèche dans la moyenne vallée du Rhône : le Plan de Dieu, Étude de géo-archéologie. *Méditerranée*, à paraître.
- BRIEN (É.), 1994.– *Inventaire des traces fossiles sur le Plan de Dieu (Vaucluse) : étude photo-interprétative*. Rapport de stage DESS archéo-sciences. Dactyl. : 45 p.
- CHOUQUER (G.), 1983.– Localisation et extension géographique des cadastres affichés à Orange. In : M. Clavel-Lévêque (dir.), *Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques. Actes de la table ronde de Besançon, mai 1980*. Paris : CNRS : 275-295.
- DURBIANO (C.), 1988.– L'expansion du vignoble des Côtes du Rhône méridionales. In : *Méditerranée*, 3 : 3-11.
- HEGO (M.), à paraître.– *Occupation du sol et dynamique du peuplement pendant l'Antiquité autour de la terrasse du Plan de Dieu (Vaucluse)*. Mémoire de maîtrise, Université Paris I-Sorbonne. Dactyl. 1995.
- LEYRAUD (J.-C.), 1994.– *Le goût du vin à Rasteau (Vaucluse)*. Monographie d'histoire rurale. Rasteau : 32 p., chez l'auteur.
- LEYRAUD (J.-C.), 1995.– *Le goût du vin à Rasteau (Vaucluse)*. Monographie d'histoire rurale. In : *Études vauclusiennes* (à paraître).
- MEFFRE (J.-C.), 1992.– *Vaison et ses campagnes sous le haut Empire romain. Essai d'archéologie de l'espace*. Thèse de doctorat de l'Université d'Aix-en-Provence, 2 vol. : 592 p.
- MEFFRE (J.-C.), 1993.– Problèmes d'extension du « Cadastre B d'Orange » en territoire cavare et voconce. Observations et remarques préliminaires. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 26 : 131-138.
- PIGANIOL (A.), 1962.– *Les documents cadastraux de la colonie d'Orange*. Paris : CNRS : 434 p. (XVI^e suppl. à Gallia).